

in fontcouverte

Bulletin Municipal Avril 2022

N°63



DOSSIER CENTRAL Le Budget Communal

L'INTERVIEW DU MAIRE

Monsieur le Maire, comment avez-vous vécu ces deux premières années de mandat ?

De façon très active et passionnante, tant au niveau de la commune que de l'intercommunalité. La situation sanitaire liée à la COVID a évidemment impacté certains de nos projets et la gestion de la commune. Nous avons dû renoncer à organiser des réunions publiques, tenir les conseils municipaux à huis clos, travailler en visioconférences, etc... Comme la plupart des entreprises et des associations, nous nous sommes adaptés et sommes parvenus à impulser et finaliser plusieurs dossiers. Actuellement, la situation en Europe de l'Est, ses répercussions sur l'économie, nos modes de vie et son impact potentiel sur la faisabilité de certains chantiers nous préoccupent beaucoup.

Quels sont les projets de la municipalité pour 2022 ?

Pour cette année, la municipalité prévoit de lancer ou réaliser de nombreux travaux : réfection de la voirie et des trottoirs du village de Chaumet les violettes, poursuite de l'amélioration énergétique des bâtiments publics, implantation de jeux pour enfants dans le vallon de Montignac, aménagement paysager du cimetière, amélioration de l'éclairage des terrains de football, enfouissement des réseaux route de Beausseuil, réfection d'une première tranche du réseau d'assainissement, mise en place du dispositif de l'heure civique, organisation de quelques animations festives, ...

Et tout cela sans augmenter les taux des impôts locaux. Les idées et la motivation ne manquent pas.

Que pensez-vous de l'ouverture de la boulangerie ?

Je suis très heureux que Fontcouverte dispose désormais d'une boulangerie, attendue par beaucoup d'entre nous. Je remercie Pascal GOEHEN d'avoir mené ce projet à terme. J'espère que les Fontcouvertois apprécieront et feront travailler ce nouveau commerce qui apporte un service de proximité et une plus-value à notre commune.

Et qu'en est-il de la parcelle située à l'angle de la route du bourg, près du giratoire ?

Le 22 mai 2018, la Mairie a reçu une déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.) pour cette parcelle de 1ha61a37ca au prix de 350 000 €. Via l'établissement public foncier régional, la commune a fait valoir son droit de préemption avec une demande de révision judiciaire du prix, tel que la loi le permet.

Après un transport de justice sur les lieux en janvier 2021, le juge des expropriations a fixé le prix de cette parcelle à 106 450€. Le propriétaire a fait appel de ce jugement.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. »

Antoine de Saint-Exupéry



Comment ce dossier peut-il évoluer ?

L'audience devant la cour d'appel de Poitiers s'est déroulée le 6 janvier 2022, avec mise en délibéré au 15 mars. Dans son jugement, la cour d'appel a fixé le prix de la parcelle à 175 194€. Chacune des parties dispose désormais d'un délai de 2 mois pour prendre position.

Que pouvez-vous nous dire concernant le cabinet médical ?

C'est un sujet sensible et compliqué. Tout le monde connaît la situation médicale excessivement tendue partout en France, et les difficultés à accueillir un médecin généraliste. Depuis 2020, nous avons multiplié nos efforts pour rechercher des solutions, sans succès jusqu'à présent. Nous avons plusieurs fois rencontré les acteurs de santé de notre commune. Nous sommes très satisfaits de l'arrivée d'une sage-femme, d'une orthophoniste et d'une pédicure-podologue. Mais, pour accueillir un médecin généraliste, il faudrait augmenter l'attractivité du cabinet. Des travaux d'amélioration, demandés par les occupants, sont nécessaires ; une extension serait aussi appréciée. Après échanges avec les acteurs de santé et accord du conseil municipal, une offre d'achat immobilière a été faite à la SCI propriétaire, au niveau maximal de l'estimation de France Domaines à laquelle la commune est tenue. La SCI a estimé que l'offre ne répond pas à ses attentes.

Quelles sont les solutions envisageables ?

Il nous faut agir en vue de préserver et si possible développer l'offre de soins sur Fontcouverte. Nous allons travailler avec les acteurs de santé sur la faisabilité d'une solution alternative co-construite. L'atteinte de cet objectif, à moyen terme, nécessitera de résoudre positivement le volet immobilier du projet.

Parallèlement, nous menons des actions de communication : banderoles autour du giratoire, affiches dans les internats des hôpitaux, flyers distribués à nos réseaux, ... **Ce dossier est l'affaire de TOUS les Fontcouvertois(es). Chacun(e) de nous doit se sentir concerné par ce sujet.** Il est indispensable de maintenir une dynamique de recherche.

Personnellement, je saisis toutes les occasions possibles pour en parler à ceux que je rencontre, qu'ils soient du monde médical ou non. Pourquoi ne pas en faire TOUS de même auprès de vos familles, vos amis, vos relations ? La solution viendra peut-être de là, qui sait ? Des flyers ou des affiches sont à votre disposition en Mairie si besoin. Je compte sur vous et vous remercie par avance de vos actions en faveur de l'offre de soins sur Fontcouverte.

Vous avez annoncé l'implantation d'un village d'enfants. Quand sera-t-il construit et quand ouvrira t-il ?

J'ai récemment signé l'acte notarié de cession par la commune à l'association d'utilité publique « SOS Villages d'enfants » de la parcelle sur laquelle sera construit le village. Les travaux de terrassement viennent de débuter. Sauf aléas de chantier, la réception des ouvrages est prévue pour juin 2023 et l'arrivée des premières fratries en août 2023. Une présentation détaillée de ce projet vous sera proposée dans le prochain bulletin de juillet.

Comment se porte l'activité économique sur Fontcouverte ?

Elle se porte plutôt bien, compte tenu des circonstances. La zone d'activité de La Sauzaie a récemment été agrandie. A date, l'ensemble de l'extension est vendu ou sous lettre d'intention d'acquisition. Entre L'Angély, le SOS villages d'enfants, la boulangerie et autres entreprises de production ou de services, ce seront plus de 100 emplois nets qui seront créés sur Fontcouverte au cours des 3 ans à venir. Plusieurs dizaines d'artisans, commerçants ou professionnels libéraux exercent aussi ou habitent sur notre commune. Tous méritent notre reconnaissance et nos encouragements. J'espère pouvoir proposer, à l'automne, un rendez-vous d'affaires à tous les chefs d'entreprises et professionnels de la commune.

En est-il de même pour les activités associatives ?

Fontcouverte compte une vingtaine d'associations rassemblant plus de 1000 adhérents au total. La quasi-totalité d'entre elles ont dû affronter une période compliquée depuis 2 ans. La municipalité a fait tout son possible pour les accompagner au mieux dans la traversée de ce temps éprouvant. Formons le vœu de sortir bientôt de cette situation pandémique afin que les associations puissent reprendre pleinement leurs activités et animations habituelles. Nous en avons tous envie et besoin !

Quel est votre rôle à la communauté d'agglomération de Saintes (CDA) ?

Je suis vice-président, en charge des bâtiments et travaux communautaires ainsi que des marchés publics. C'est une fonction exigeante et passionnante, qui est totalement complémentaire à celle de Maire. Fontcouverte, 4^{ème} commune de la CDA en nombre d'habitants, mérite d'être représentée au niveau de l'exécutif intercommunal. Compte tenu de la répartition des compétences entre communes et intercommunalité, je constate, depuis 2 ans, que beaucoup de décisions impactant la vie et l'avenir des communes sont prises à l'échelon de la CDA. Il est donc important pour notre commune de participer aux choix des orientations, aux prises de décisions et de contribuer à la réalisation des projets intercommunaux. Je partage donc mon temps entre mes fonctions à la Mairie et celles à la CDA, en m'investissant au mieux dans chacune d'elles.

Sur quels projets intercommunaux travaillez-vous ?

En tant qu'élu référent du service travaux et Patrimoine de la CDA, je participe activement aux projets en cours :

- le nouveau siège de la communauté d'agglomération, situé bld Guillet-Maillet, qui ouvrira au public fin juin,
- le chantier de réhabilitation des aqueducs dont la réception est envisagée pour fin 2022
- une nouvelle piscine rive droite, une nouvelle déchetterie-recyclerie-ressourcerie, le déménagement de la mission locale vers le site de l'ancienne école Saint Exupéry, ainsi que de multiples autres projets qui impactent la vie des habitants du territoire.

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Oui, volontiers. Je souhaite chaleureusement remercier l'ensemble de l'équipe municipale, adjoint(e)s, conseiller(e)s délégué(e)s, ainsi que l'ensemble des agents communaux pour leur implication et le travail conséquent et qualitatif fourni à mes côtés, depuis deux ans, au service des Fontcouvertois(es).

Tout n'est pas, et ne sera jamais, parfait. Mais, nous faisons tout notre possible pour préserver un cadre de vie agréable et convivial, disposer de structures de qualité, favoriser le vivre ensemble intergénérationnel afin que Fontcouverte continue d'être une commune où il fait bon vivre, entre nature et patrimoine.

Jeunesse

École maternelle



La campagne de restauration des jeux de l'école maternelle a débuté avec la remise à neuf du châtelet. On accède à sa tour par le muret d'escalade qui a été intégralement changé et on descend par un toboggan ou un escalier refait à neuf.

Les enfants ont été ravis de retrouver leur jeu favori.

Il est prévu de restaurer également les deux cabanes en bois de l'école maternelle et celle située sur l'aire de jeux contiguë à la salle des fêtes.

Tous ces jeux datent de 2009. Il devenait urgent d'entreprendre leur réfection.

Rénovation énergétique de l'école élémentaire et du centre de loisirs

Au terme de 8 mois de travaux, la rénovation thermique des locaux s'est achevée début mars par les travaux d'isolation thermique extérieure (ITE) assurés par l'entreprise NICOLEAU.

Le montant de cette opération s'élève à **555 563 € TTC**.

La commune a bénéficié des **subventions** suivantes :
État : Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) = **242 106 €**
Conseil Départemental : Fonds d'aide aux travaux dans les bâtiments scolaires = **133 680 €**



Aides à l'Ukraine



La municipalité s'est associée au mouvement de solidarité en faveur des Ukrainiens via le centre de collecte de Saintes.

Elle remercie les Fontcouvertois pour leurs dons matériels (nourriture non périssable, produits d'hygiène et médicaments) arrivés en nombre à la mairie entre le 5 et le 12 mars inclus.

Ils ont été acheminés vers Saintes, avant de rejoindre la collecte de la Protection Civile à La Rochelle et finalement l'Ukraine.



**L'heure
CIVIQUE**

La crise sanitaire que nous connaissons depuis plus de deux ans et la guerre en Ukraine révèlent **des élans de solidarité et de générosité** chez de très nombreux citoyens.

Aujourd'hui, la commune de Fontcouverte souhaite inscrire durablement cette volonté d'entraide en adhérant au dispositif de l'Heure Civique.

Ainsi, elle propose aux Fontcouvertois(es) la possibilité de donner **seulement une heure par mois de leur temps**, sans engagement ni contrainte, pour une action citoyenne ou pour aider tout simplement quelqu'un, un voisin, qui a besoin d'un coup de main.

Comment ça fonctionne ?

Les habitants volontaires à « L'Heure Civique » s'inscrivent sur la **plateforme** communale :

<https://fontcouverte.lheurecivique.fr>

À la suite de son inscription, le volontaire peut **agir de deux façons** :

- soit de manière individuelle vis-à-vis d'un voisin ou d'un autre habitant de la commune qui a besoin d'un coup de main,
- soit de manière organisée en fonction des besoins des associations locales ou de la commune.

Vous pouvez choisir les gestes de solidarité qui vous conviennent : faire des courses pour une personne âgée, accompagner un malade chez le médecin, faire la lecture, assurer l'aide aux devoirs, jardinage ou petit bricolage, aide à l'installation lors de manifestations communales ou associatives, etc.

L'essentiel est de renforcer le lien et la solidarité entre voisins ou habitants de la même commune.

Un référent local de la mairie **met** alors **en relation les volontaires**, offrant une heure de leur temps, avec les habitants, voisins, associations ayant un besoin précis.

Pour tous renseignements complémentaires

tél : 06 61 99 24 54

contact@fontcouverte17.fr

RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES 2021

DÉPENSES

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
(Eau, Électricité, Carburant, Entretien bâtiments et voirie, Maintenance, Assurances, Publications, Télécommunications, Prix école, Fonctionnement de la Médiathèque...)
504 379,64 €

CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS
336 799,44 €

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
(Indemnités élus et cotisations, Service Incendie, Subventions aux associations et au CCAS...)
149 930,53 €

ATTRIBUTION DE COMPENSATION À LA CDA
122 617,00 €

CHARGES FINANCIÈRES (Intérêts des emprunts)
14 320,59 €

AUTOFINANCEMENT (Résultat de clôture 2020)
329 105,51 €

RECETTES

IMPÔTS ET TAXES
1 005 661,93 €

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT
233 198,92 €

RECETTES EXCEPTIONNELLES
(Subvention exceptionnelle Médiathèque, remboursements sinistres...)
74 033,03 €

ATTÉNUATIONS DE CHARGES
(Remboursements sur rémunérations du personnel)
21 035,05 €

AUTRES RECETTES DE GESTION COURANTE
(Revenus des immeubles)
11 941,53 €

PRODUITS DES SERVICES & VENTES DIVERSES
8 660,50 €

INVESTISSEMENTS 2021

(Agrandissement parking école, Défense incendie, Travaux de voirie et de bâtiments, Aménagement Halle « îlot de l'Alambic », Travaux rénovation énergétique école, Acquisitions communales...)
1 019 352,47 €

EMPRUNTS
(Remboursement du Capital)
90 187,28 €

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS
(Participation au Département pour Travaux du Collège Edgar Quinet et acompte de 30 % pour Travaux de sécurité route du Charenton + Compensation CDA investissement ZA et pluvial)
50 531,64 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT (2020)
329 105,51 €

EMPRUNT
(Travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire et du centre de loisirs)
475 000,00 €

AMORTISSEMENTS ET ÉCRITURES D'ORDRE
196 989,35 €

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ (2020)
162 430,94 €

SUBVENTIONS
(Sécurité incendie, îlot Alambic, Parking école, Rénovation énergétique école, Travaux de Voirie)
131 854,03 €

TAXE D'AMÉNAGEMENT
12 996,57 €

Le Budget Communal

GRANDES LIGNES DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

L'équipe municipale a élaboré le budget primitif 2022 en tenant compte des objectifs suivants :

- maintenir une dynamique d'investissement nécessaire au développement de Fontcouverte,
- continuer à maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement,
- préserver une capacité d'autofinancement.

SECTION FONCTIONNEMENT : 1 227 055 €

RECETTES



IMPÔTS LOCAUX

955 000 €



DOTATIONS DE L'ÉTAT

248 500 €



AUTRES RESSOURCES

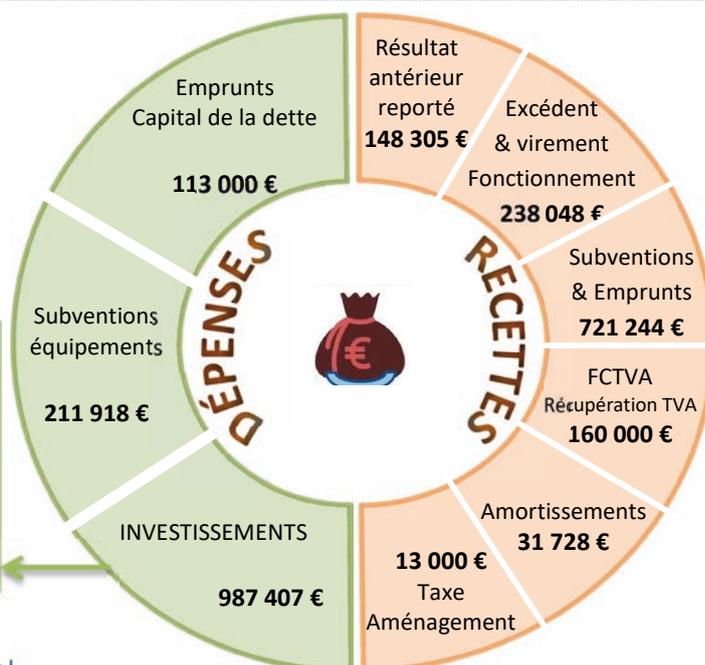
23 555 €

DÉPENSES

Charges à caractère général	443 000 €
Charges de personnel et frais assimilés	398 200 €
Autres charges de gestion courante	155 200 €
Attribution de compensation à la CDA	123 000 €
Charges financières (Intérêts des emprunts)	15 000 €
Dépenses imprévues	30 000 €
Virement à l'Investissement	30 927 €
Opérations d'ordre (Amortissements)	31 728 €

SECTION INVESTISSEMENT : 1 312 325 €

Défense incendie, Modernisation du système de Gestion Technique des Bâtiments, Travaux voirie, réseaux et bâtiments, Acquisitions communales, Aménagement Cimetière, Acquisitions patrimoniales, Eclairage terrain Foot, Parcours de santé, Communication, Abri vélos école maternelle...



Ce budget a été adopté par le conseil municipal en séance du 22 mars, à la majorité absolue (15 voix Pour et 4 Abstentions).

Les chiffres clés

Un budget de fonctionnement **maîtrisé**

1 227 055 €

0% de hausse des taux des **impôts locaux**

Depuis 10 ans

Des subventions aux associations **préservées**

17 000 €

Un niveau d'investissement **maintenu**

1 312 325 €

Une capacité de

désendettement de 4 années



Quelques rappels divers concernant la législation et les bonnes pratiques liées à notre cadre de vie. Changeons nos habitudes et nos comportements pour laisser une planète propre à nos enfants.

DÉCHETS VERTS

Arrêtez de vous enflammer !



Interdiction absolue de les brûler dans son jardin.

En Charent-Maritime, c'est l'arrêté préfectoral N°20EB767 du 2 décembre 2020 qui réglemente l'usage du feu.

L'article 9 précise que le brûlage de déchets à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels est interdit. Les déchets verts en font partie.

Brûler des déchets verts issus de la tonte de gazon, de la taille de haies et d'arbustes ainsi que de feuilles dégage des substances toxiques pour les humains et notre environnement, surtout s'ils sont humides.

Odeurs et fumées peuvent provoquer des troubles de voisinage et les risques d'incendie sont réels.

Le broyage des végétaux pouvant faire du paillage ou du compostage est la solution alternative à privilégier.

La déchetterie Nord, aux portes de Fontcouverte, met à notre disposition des conteneurs pour les déchets verts. Cf page 11 gestion des déchets CDA



BRUITS DE VOISINAGE

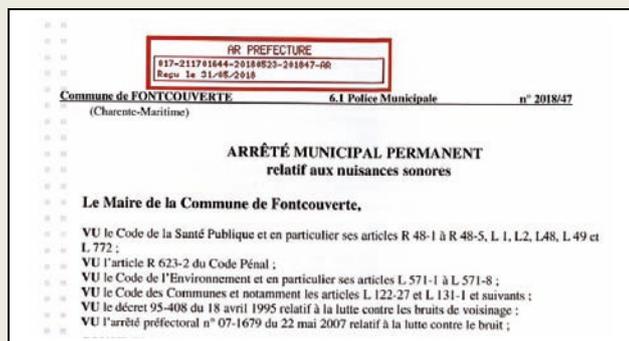
L'arrivée de la belle saison rime avec travaux d'extérieur, barbecues et autres moments de convivialité, et chaque année, le non-respect répété de certaines règles provoque une augmentation des plaintes et des différends de voisinage. Petits rappels :

L'utilisation de vos outils de jardinage et de bricolage est autorisée :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

Merci à toutes et tous pour votre coopération et profitez bien des beaux jours dans le respect et la sécurité de tous !

Nous vous rappelons les arrêtés municipaux n° 2018-47 et n° 2018-48 règlementant les nuisances sonores et la divagation des chiens (consultables intégralement sur le site : www.fontcouverte17.fr)



Retour sur Le printemps des poètes

Le printemps des poètes s'est achevé vendredi 25 mars par une très belle soirée de **Lecture musicale** sur le thème de l'Ephémère, menée par nos lecteurs de *La parole en partage* et l'*Ensemble Avent* de l'ADMS., devant un public nombreux. Encore bravo à eux ! L'Ephémère est toujours présent dans votre médiathèque au travers de l'**Exposition-photo** par le *Photo-club des Arches*, à découvrir jusqu'au 15 mai.



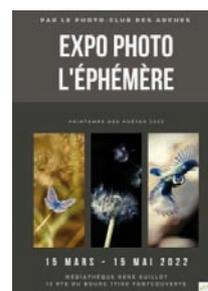
Le tricot urbain, un projet qui va loin !

L'exposition de l'été 2021 se recycle : les carrés récupérés dans l'espace urbain ont été réutilisés afin de confectionner de petites couvertures... pour chats ! Elles ont été offertes par nos tricoteuses à la Chatterie de la SPA – Refuge du Bois Rulaud de Saintes. Et pour la suite, une partie des petits carrés a été conservée pour célébrer **Octobre Rose**... Un nouveau projet de Tricot urbain !

Les animations dans votre médiathèque

- **Expo-photo l'Ephémère- Photo-Club des Arches – du 15 mars au 15 mai**

Une sélection de clichés du club illustrant l'éphémère en différents thèmes : la beauté, l'art, la nature, le temps,...



- **Apéro-livres – le vendredi 15 avril à 18h**

Retrouvons-nous pour partager nos coups de cœurs de lecture ! Présentation de la nouvelle édition du Prix des lecteurs des Littératures Européennes de Cognac. Destination 2022 : le Portugal



- **Atelier mobile abeilles – mercredi 20 avril à 14h30**

Un atelier créatif spécial printemps pour les enfants à partir de 6 ans, sur inscription. Le matériel de réalisation est fourni mais apportez votre trousse : colle gel, feutre noir et ciseaux.



- **Les BB lecteurs – vendredi 13 mai à 10h30**



Un moment de douceur autour des livres, pour les petits bouts accompagnés jusqu'à 3 ans, sur inscription.

- **Expo – Peintures par Jean-Luc Marcelli – du 18 mai au 28 juin**

Le directeur de la troupe locale *Le bruit de l'encre* a plusieurs cordes à son arc. Il peint, écrit, et viendra nous présenter sa bande-dessinée « La revanche du corbeau » d'après Louis Pergaud.

La vie associative a repris ses manifestations sportives et culturelles. Voici un échantillon en images de quelques moments marquants qui ont animé la commune ce dernier trimestre.

Le trimestre prochain promet d'être aussi riche. Cf: l'agenda en page 12

Réservez déjà votre soirée du 14 mai pour la fête au Vallon



Stage de Taiji Rouli Ball: 12 et 13 février
organisé par
L'association du Tai Chi



Stage Hells Cabaret: 5 mars
organisé par
Pic et Pic et Corps et Graphe



Vide Dressing: 6 mars
organisé par
Fontcouverte en corps en forme



Bourse de l'Enfance: 13 mars
organisée par
L'Association des Parents d'élèves



Les 2 finalistes du Tournoi de Tennis: 10 au 26 mars
Tennis Club de Fontcouverte



CROP: 19 mars
organisée par
Scrap Émoi



Trail des Verts: 27 mars
organisé par
Football Club de Fontcouverte



Vernissage de l'exposition: 1 avril
organisée du 1 au 3 avril par
L'Atelier de Dessin et de Peinture

Prochain Rendez-vous
la randonnée du Brin d'aillet de FEM
le 1er mai. Réservez avant le 20 avril!

Expression du groupe minoritaire

Rédacteur : Christian Lacotte

Depuis le début du mandat, deux nouveaux conseillers sont venus remplacer Pascal Ferrand et Marie-Pierre Bossard, élus de notre liste :

- Faysal Yassin, chirurgien urologue à l'origine du service d'Urologie de l'Hôpital de Saintes, père de trois enfants, est venu s'installer dans la région en 1989. Il découvre la commune de Fontcouverte peu après et en tombe amoureux, jusqu'à s'y installer en 1995. Investi et porteur de projets dans sa profession, il aura des compétences à apporter à la vie municipale.

- André Arnaud, Fontcouvertois depuis près de 40 ans, père de deux enfants, a été pendant une quinzaine d'années dirigeant du club de Football de la commune. Puis, il a présidé pendant 15 ans l'association VTT cyclo de Fontcouverte (qui se nomme aujourd'hui les Guêpes Riders). Actuellement retraité des Finances Publiques et riche de ses expériences associatives, il saura s'impliquer efficacement dans les décisions communales et être le relais des habitants.

La démocratie nous donne le droit de nous exprimer dans les urnes. Nous devons élire cette année notre futur président et notre député au Parlement. Alors ne laissons pas passer ces occasions. Les 10 et 24 avril et les 12 et 19 juin : votons !

Membres du groupe minoritaire

Christian LACOTTE, Rose-May REYMOND-BURDIN, Faysal YASSIN, André ARNAUD



Expression du groupe majoritaire

Rédacteurs: Marie-France Drey et Grégory Bureauud

Nous l'attendions depuis longtemps! Enfin, **3+1** ouvre ses portes à la grande satisfaction des Fontcouvertois et de la municipalité qui a levé bien des obstacles pour que ce projet puisse se réaliser.

L'installation de la boulangerie lui tenait à coeur, car elle répond à des besoins de consommation courante et à une demande insistante des habitants. Elle peut être également un vecteur pour la commune située sur l'axe régional stratégique, Saintes- Poitiers via Saint-Jean d'Angély, très fréquenté pour des déplacements professionnels et touristiques.

Son porteur de projet, privé, a eu le mérite de mener à bien cette entreprise dans une période difficile où les matériaux se font rares et chers et les démarches administratives compliquées.

3+1 = 8. Cette installation permet en effet l'embauche de huit salariés. Ils assureront l'ouverture du magasin de 6 heures 30 à 20 heures, six jours sur sept. La responsable du magasin se prénomme Noëlle, le responsable de la production boulangerie Dominique. Il proposera, en outre, de la restauration rapide à consommer sur place ou à emporter ainsi que des plats chauds.

Nous vous encourageons à soutenir ce commerce pour qu'il puisse perdurer et en appeler peut-être d'autres.

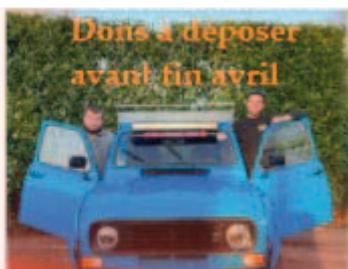
Vous l'avez désiré, vous l'avez, faites le vivre plutôt 3 fois qu'une!

Membres du groupe majoritaire

Francis GRELLIER, Sylvain LESPINASSE, Claudine BRUNETEAU, Bruno GARDEN, Marie-France DREY, Michel DEJEAN, Patrick RAFFIN, Isabelle DUPUY, Claudie VILLENEUVE SOULARD, Stéphanie BELTRAMÉ, Christophe MOURMANT, Stéphane MORIN, Grégory BUREAUD, Virginie RANNOU, Élodie GOUSSET

AVRIL

Le 4L Trophy : Déposez vos dons avant fin avril



Du 5 au 15 mai 2022
Florentin Boudeau et Julien Oculi attendent vos dons à déposer en Mairie, à la Médiathèque ou à l'École primaire avant de les transmettre à la Croix Rouge.
Fournitures scolaires (cahiers, crayons...) et sportives (tenues de sport, chasubles et ballons...)

MAI

DIMANCHE 1er : Randonnée du Brin d'aillet organisée par Fontcouverte en Marche. Marche, marche nordique, VTT. **Départ libre de 7h45 à 9h45.** Renseignements au 06 86 64 44 16 ou 09 72 90 86 47
<https://www.helloasso.com/associations/fontcouverte-en-marche>

DIMANCHE 8 : Le F.C.F. (Football club) organise la 10e édition de son tournoi jeune Christophe Baudet. Ouvert aux catégories U8-U9 et U10-U11, vous pouvez dès à présent inscrire vos équipes et participer à cette belle fête du football !
fcfontcouverte@gmail.com - Contact : 06 27 12 91 16

SAMEDI 14 : Fête au Vallon. Soirée festive organisée par la Municipalité au Vallon de Montignac (Fontcouverte) à partir de 17h30. Vous apportez votre pique-nique, l'apéro vous sera offert, ainsi que les concerts de Fé le bô et le groupe Ioseck. Marché fermier réunissant 7 producteurs et jeux en bois pour petits et grands.

JUIN

SAMEDI 25 : Spectacle de Danse «Paris mon Amour» organisé par Pic et Pic et Corps et Graphe. 06 76 77 70 46

JUILLET

DIMANCHE 10 : Brocante du Football Club de Fontcouverte

FONTCOUVERTE
Près de Saintes (17) **FFRandonnée** Association affiliée

1er MAI 2022

RANDONNE DU BRIN D'AILLET

MARCHE, MARCHE NORDIQUE ET VTT
Organisées par FONTCOUVERTE EN MARCHÉ

Circuits pédestres de 8, 12, 16, 20 et 24 Kms
Marche Nordique de 8, 12 et 16 Kms
Circuit VTT de 25 et 35 kms

Inscriptions sur Réservation uniquement avant le 20 Avril
Sur le lien ou avec le QR Code ci-dessous
<https://www.helloasso.com/associations/fontcouverte-en-marche>

PASS VACCINAL (ou PAS)
Suivant directives gouvernementales le 1^{er} Mai

Tarifs : 6 € Marche-MN-VTT (gratuit pour les moins de 16 ans)
Café au départ, Ravitaillement sur les parcours sauf 8 Kms
Pot de l'amitié à l'arrivée (Vente gobelets 1€)
Remise de tee-shirts par tirage au sort

Renseignements au 06 86 64 44 16 ou 09 72 90 86 47

fête au Vallon

Samedi 14 mai
17h30
Vallon de Montignac
Fontcouverte

Entrée libre

Concerts avec Fé le bô & l'Orchestre Ioseck
Marché fermier - Jeux en bois
Buvette - Restauration sur place
Possibilité de pique-nique sur le site

APÉRITIF OFFERT par la municipalité

Infos : mairie de Fontcouverte, 12 place de l'église 17100 Fontcouverte
05 46 93 06 47 - mairie@fontcouverte17.fr - www.fontcouverte17.fr

FONTCOUVERTE (17)
Dimanche 10 Juillet 2022

Grande Brocante
du FC Fontcouverte

Stade de foot | 3,00 euros | Restauration
9 rte de la Sauzaie | Le mètre linéaire | sur place

Ouverte aux particuliers et aux professionnels

INSCRIPTIONS :
Emmanuel MARTORELL - 06 72 49 14 05 - emmanuel.martorell@gmail.com
Frédéric PERDRIX - 06 21 11 23 00 - fredericperdrix@sfr.fr
<https://fc-fontcouverte.footeo.com/page/grande-brocante>

INFORMATIONS : Dominique NEVELUX - 06 66 07 51 00

Directeur de publication :

Francis Grellier

Rédaction :

La commission communication

Dépôt légal : n°745

N° ISSN : 1621-3785

Mise en page et impression :

Actiade (Fontcouverte)

Tirage à 1300 ex
sur papier novatech 115g

certifié



Mairie de Fontcouverte

12 place de l'église

17100 Fontcouverte

Tél. 05 46 93 06 47

Fax : 05 46 92 68 86

Courriel : mairie@fontcouverte17.fr

Site : www.fontcouverte17.fr